

Union Fédérale des Consommateurs - Que Choisir de la Vienne

Rapport d'orientation

Informer, défendre et représenter

Accueil performant, pour informer

- Une secrétaire salariée
- Des téléphonistes
- Des consultants
- · Des permanences, au siège et excentrées
- Des représentations, dans les institutions

Traitement des litiges individuels (Défendre)

- Professionnalisme et formation des consultants
- Réunion Litiges mensuelle avec nos avocats

- Vérification des courriers RAR par une avocate
- Poursuite des litiges en ligne

Prévention des litiges (Informer)

 Partenariats avec la gendarmerie, les organismes publics

Conférences sur les arnaques dans les communes

Recherche d'une vigie-litige

S'insérer comme vigie dans la vie locale (informer, représenter)

Grand Poitiers (Fab Lab) – Café du commerce

CDAC

IRTS

• Transports (taxis, SNCF, aéroport, ...)

Enquêtes (informer, défendre)

 Réalisation de toutes les enquêtes proposées par la Fédération

 Avec des enquêteurs bien identifiés et répartis sur le département

• Proposer des sujets d'enquête locale

Santé individuelle (informer, représenter, défendre)

 Vulgarisation des principes de bon achat et consommation des aliments

Rendez-vous conso, Printemps des consommateurs

Application QuelCosmetic pour mobiles

Santé collective (informer, défendre)

 Participation aux commissions des instances publiques

Risques sanitaires et technologique

Qualité de la ressource en eau

Le Bio au CHU et ailleurs

Consommation durable: agir

 Pour une consommation responsable, respectueuse de l'environnement, favorisant les circuits courts

• À un prix juste

Affranchie des lobbies

Mieux communiquer

- Sensibiliser nos bénévoles aux enjeux de concertations avec les pouvoirs publics
- Renforcer nos relations avec les médias (FR3, France Bleu, Centre Presse, Nouvelle République, ...)
- Participer aux campagnes de la Fédération (Printemps des consommateurs, ...)
- Echanger avec nos adhérents par l'intermédiaire de notre journal Conso 86 et notre site Internet lavienne.ufcquechoisir.fr"

Agir davantage

 Débattre et faire des propositions aux élus, au monde agricole, aux consommateurs

 Participer à des expositions, des tables rondes

 En cas d'échec des concertations, se pourvoir en justice

Merci de votre attention